

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bucil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte-Suzanne Tel: 02 43 01 40 10- mèl: contact@ste-suzanne.com

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mèl: contact.chammes@ste-suzanne.com

Septembre 2022 n° 81

Ce journal a été imprimé par nos soins le 16 août

Le dossier du mois : les travaux de réhabilitation et réaménagement des rues de la Libération et de Montsûrs

C'est un chantier important qui va être engagé au début de l'automne 2022 tant pour les besoins d'aménagement, de sécurisation des voiries, trottoirs, circulation des personnes et des véhicules, que pour les besoins de rénovation des réseaux de distribution d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales. Les réseaux électriques ayant déjà fait l'objet d'une rénovation et d'un enfouissement.

La première phase de travaux débutera avec l'intervention de la régie des eaux sur les réseaux de distribution d'eau potable et le réseau des eaux usées dès le début de l'automne. Une information sera adressée par la régie des eaux à toutes les personnes concernées sur le calendrier de réalisation de ce chantier.

La deuxième phase de travaux qui s'étalera sur plus d'un kilomètre comprendra la réhabilitation et le réaménagement complet des voiries, trottoirs, stationnement, sécurisation, des carrefours, fleurissement, plantations depuis le début de la rue de Libération jusqu'à l'entrée de village rue de Montsûrs au centre de secours.

La municipalité est accompagnée dans ce dossier par la société 2LM qui a été retenue en 2021 pour assurer l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Les études préalables aux travaux ont permis par système vidéo de vérifier l'état de l'ensemble des réseaux d'eaux pluviales et ont confirmé leur état de vétusté et la nécessité de leur remplacement sur toute la rue de la Libération et la rue de Montsûrs.

Après l'étude architecturale réalisée par le CAUE, la phase plus opérationnelle est prévue à l'automne si les consultations de mise en concurrence avec les entreprises, permettent de répondre à tous les lots de travaux liés à ce projet.

Des réunions publiques vont être mises en place fin septembre et début octobre pour présenter le calendrier, le déroulé du chantier et rencontrer les riverains qui seront impactés par cette période de travaux.

L'objectif sera de proposer des dispositifs compensatoires pour garantir la circulation et pour gêner le moins possible la vie quotidienne et les activités de chacun.



Le chantier partira de la rue de la Libération avec une intégration patrimoniale d'entrée vers la cité médiévale



Le chantier se terminera à l'entrée de village au centre de secours

Vie de la commune : arrêté préfectoral d'interdiction d'accès aux massifs forestiers

Avec une sécheresse et une canicule exceptionnelles, les incendies se multiplient y compris en Mayenne. Il y a deux ans la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes avait été touchée par un incendie qui brûla 12 hectares de forêt. Récemment ce sont les communes de Montsûrs et Saint-Gemmes-le-Robert qui viennent d'être touchées.

Face à ces risques grandissants et malheureusement devant l'inconscience de certaines personnes, nous avons découvert récemment un feu de barbecue au cœur du camp des Anglais, la municipalité en lien avec les propriétaires forestiers et d'autres communes des Coëvrons a pris un premier arrêté d'interdiction d'accès au massif forestier de la Charnie durant la période caniculaire.



Cet arrêté vient d'être remplacé par un arrêté préfectoral qui régleme l'interdiction d'accès à tous les massifs forestiers du département et s'impose donc à tous. Des dispositions qui ont vocation désormais à être réactivées lors des périodes caniculaires face aux risques d'incendie forts que nous vivons de manière récurrente. Les randonnées hors massif forestier sont bien sûr autorisées, vous pouvez demander les cartes des itinéraires des randonnées à l'Office du Tourisme des Coëvrons.

En cette période de grave risque d'incendie les fumeurs sont invités à ne jamais jeter leur mégot de cigarette en forêt, ni en ville d'ailleurs notre cité n'étant pas un cendrier à ciel ouvert



Après un été festif et caniculaire, la rentrée se prépare

Cet été notre commune a renoué avec tous ses rendez-vous festifs et animations qui ont redonné une vie estivale et de la convivialité. Feux d'artifice, bal des pompiers, jeux d'antan, vide-greniers, cérémonie de reconnaissance d'un Juste parmi les Nations, spectacle des Nuits de la Mayenne, animations médiévales les mercredis dans le parc de la Butte-Verte, animations du CIAP au château, autant de rendez-vous qui ont retrouvé un large public avec le retour de nombreux visiteurs et touristes. La réouverture de la piscine de Sainte-Suzanne a également été très appréciée et a fait le plein durant cette période caniculaire.

Une réussite qui est due en grande partie à la mobilisation des services communaux, des associations, des bénévoles dont Médiéville 53 et le Comité des fêtes de Chammes qui ont assuré une grande partie de l'organisation et du déroulement de ces événements, un grand merci à tous.

Ces deux mois auront également été mis à profit pour préparer la prochaine rentrée scolaire avec le regroupement de tous les enfants de la commune sur le site de l'école primaire de Sainte-Suzanne. Là encore, les services communaux, les enseignants et les parents d'élèves ont agi de concert pour préparer ce rendez-vous du mois de septembre pour les presque soixante dix élèves qu'accueillera notre école. Les travaux réalisés par les services techniques, les journées citoyennes mises en place à l'initiative des parents d'élèves et des enseignants auront ainsi fortement contribué à ce que cette nouvelle rentrée scolaire se déroule dans de bonnes conditions.

Enfin le travail de préparation pour engager les travaux de réhabilitation des rues de la Libération et de Montsûrs s'est poursuivi afin de pouvoir lancer ce chantier qui va fortement nous mobiliser durant les mois à venir. Je vous souhaite une bonne rentrée à tous.

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Conseil municipal du vendredi 11 juillet

Le conseil municipal convoqué le lundi 4 juillet 2022 s'est réuni en présentiel pour sa session mensuelle le vendredi 11 juillet 2022 en présence de 15 élus sur les 19 élus que compte l'assemblée communale. La séance a débuté avec la désignation du secrétaire de séance en la personne de Catherine Guérot.

Après l'adoption du procès-verbal du conseil municipal du 10 juin, plusieurs délibérations étaient à l'ordre du Jour, elles ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal :

- Délibération sur l'adoption de la convention portant sur l'aménagement du temps de restauration scolaire du fait du regroupement pédagogique sur le site de Sainte-Suzanne, avec une nouvelle organisation du service de repas pour les élèves entre la maternelle et les autres cycles.
- Délibération sur l'adoption de la convention d'occupation des sols avec la société Camping-Car Park pour l'aire de stationnement de camping-car parking des Charrières.
- Délibération sur l'organisation de la rentrée scolaire 2022-2023 avec l'affectation de personnel municipal pour les temps d'AT-SEM, de restauration scolaire et de garderie.

Il a été ensuite procédé au tirage au sort de la désignation de trois jurés d'assises pour l'année 2022 au titre de la Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Plusieurs points d'information ont ensuite été abordés sur les dossiers en cours de la commune avec :

- Une présentation de la Charte télétravail qui va être transmise au Comité Technique du Centre de Gestion de la Mayenne pour approbation avant un vote du Conseil Municipal.
- Une présentation du futur dispositif de Gestion des Déchets qui viendra remplacer le dispositif de la Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères (TEOM) par la mise en place d'un nouveau dispositif dénommé (REOMI) Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative plus communément Redevance Incitative (RI) à compter du 1er janvier 2024., date du lancement de ce dispositif. Une phase de tests est prévue sur différentes communes des Coëvrons durant l'année 2023. Cette démarche fera l'objet d'un article d'information dans un prochain bulletin municipal.
- Une première présentation du projet de digitalisation de l'environnement informatique et numérique des services municipaux avec en préparation un passage à la fibre et le choix d'un prestataire unique pour l'informatique et la téléphonie.
- Une présentation des choix d'utilisation du marché de balayage mécanique passé avec la Communauté de Communes des Coëvrons. La commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes ayant pour l'instant un nettoyage trimestriel.

Enfin un point a été réalisé sur l'actualité de chaque commission avec pour la commission finances dans sa nouvelle configuration un premier calendrier de travail en vue de la préparation du budget prévisionnel 2023.

Retrouver tous les comptes rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune : <https://www.ste-suzanne.com>

Vie de la commune : nos élus sur le terrain

Chaque mois cette rubrique présente un des 19 élus du conseil municipal, maire délégué, maire adjoint ou conseiller municipal. Tous œuvrent au projet de mandature, dans différentes commissions. Ce mois-ci l'élus sur le terrain est **Éric Parizeau**, membre de la commission Tourisme, Culture et Patrimoine.

Originaire du Québec, Eric Parizeau, photographe et réalisateur de films d'animation en publicité, est arrivé à Sainte-Suzanne en février 2019. Il a été élu conseiller municipal en mars 2020. Il a ouvert avec sa femme, Dominique Phillion, la chambre d'hôte « Les Jardins suspendus du Ravelin » et une petite galerie-boutique dans l'ancien garage du Ravelin. Il expose ses photos, quelques peintures de sa femme et des objets souvenirs de Sainte-Suzanne.

Il a créé une animation pour les fêtes de Noël « le retour des lutins à Sainte-Suzanne » mettant en scène les commerçants du village, les enfants et parents qui étaient prêts à se coiffer d'un bonnet de lutin, en collaboration avec l'association Médiéville 53.

Le projet a été réalisé pour fédérer la population et les commerçants et construire un nouvel état d'esprit dans notre village pendant le temps des fêtes « Nous avons besoin de nous surprendre et de créer un élan pour inventer de nouveaux projets créatifs pour Sainte-Suzanne-et-Chammes. Nous avons tout pour réussir ici, il faut juste brasser le pommier pour qu'il donne de nouveaux fruits ! »



Vie de la commune : travaux à l'école primaire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Pour préparer la rentrée scolaire et accueillir les 68 élèves inscrits à ce jour sur la commune dans le cadre du regroupement pédagogique programmé au 1er septembre, une première phase de travaux vient d'être réalisée durant l'été à l'école primaire de Sainte-Suzanne par les services techniques communaux.

La salle de cours qui accueillera les élèves de CM1 et CM2 a été entièrement réaménagée et rénovée avec une reprise de l'éclairage, des peintures, une isolation renforcée. Un nouvel accès de la salle ateliers et d'informatique a été aménagé pour faciliter son utilisation et permettre une meilleure circulation des élèves des différentes classes désormais plus nombreux.

Le bureau de l'équipe enseignante a fait l'objet de nouveaux aménagements pour permettre aux institutrices, désormais regroupées sur un seul site, de travailler dans un espace plus fonctionnel.

Les travaux de sécurisation ont commencé avec l'installation d'une nouvelle porte dans la classe de maternelle, l'installation d'une nouvelle clôture dans la deuxième cour jardinée qui va être réaménagée et offrir un nouvel espace de détente et de récréation aux élèves.

Une deuxième tranche de travaux est prévue à l'automne pour finaliser la sécurisation de l'école avec l'installation de nouveaux portails sur chacune des cours. Des travaux d'isolation et de peinture sont également prévus dans la classe maternelle qui fera l'objet d'une rénovation complète à terme.



Un travail d'amélioration des espaces sanitaires va également être étudié avec des travaux plus importants de rénovation énergétique sur l'ensemble du bâtiment incluant une évolution du mode de chauffage.

L'ensemble de ces travaux va permettre à l'équipe enseignante et à nos élèves de bénéficier de trois salles de cours, d'un espace pour les ateliers, d'un grand hall d'activité, d'un bureau pour l'équipe enseignante, d'une salle de restaurant et d'un espace de garderie.

Pour cette nouvelle rentrée, parents d'élèves et équipe enseignante ont mis en place une journée citoyenne le samedi 28 août pour être pleinement acteurs et impliqués dans cette nouvelle organisation pédagogique.



Vie de la commune : installation illégale et conflit avec les gens du voyage



Certains habitants ont pu découvrir fin juillet l'arrivée d'une douzaine de personnes issues de la communauté des gens du voyage avec 6 caravanes et 6 véhicules alors qu'il existe à Évron une aire aménagée parfaitement adaptée pour les accueillir. Malgré cela, cette famille a décidé de venir s'installer sur le terrain de football salle Maxime Létard près du Glamping et du VVF.

Après une première intervention de la mairie accompagnée par la gendarmerie d'Évron nous avons pu obtenir qu'ils libèrent le terrain de football et qu'ils s'installent sur l'aire de camping-car situé parking des grands prés. Ils ont finalement été s'y installer tout en refusant d'occuper les places de stationnement et ont utilisé les espaces arborés.

Durant toute la semaine en lien avec la préfecture nous avons engagé le processus juridique pour faire cesser cette occupation illégale et obtenir leur départ pour une installation dans une aire aménagée à laquelle ils peuvent prétendre.

Des personnes qui connaissent parfaitement la procédure juridique et qui savent que, tant qu'un arrêté préfectoral qui prévoit un délai de 7 jours n'est pas prononcé avant toute procédure d'expulsion et de risque de saisie des véhicules, ils peuvent continuer d'occuper illégalement un terrain qu'il s'agisse d'un espace privé ou d'un espace public.

Durant toute la semaine la municipalité est intervenue pour des problèmes de déchets, de tapages nocturnes, de tentatives de ventes forcées auprès d'habitants et de commerçants pour finalement obtenir leur départ le lundi suivant.

Ils ont laissé un terrain dans un état de saleté avec des déjections, des détritiques qui nécessitent l'intervention de l'équipe technique et d'élus pour une remise en état de propreté avec un camion complet de déchets et de poubelles abandonnés sur place ou jetés dans les espaces verts et les haies d'arbustes de l'aire de stationnement.

En prévention d'autres installations de ce type la municipalité va travailler sur la mise en place de dispositifs anti-intrusion pour éviter que se renouvelle en pleine saison estivale une telle situation.



Vie de la commune : sécurité routière, un renforcement des contrôles par la gendarmerie

Cet été aura malheureusement marqué par de nombreux accidents graves dont certains ont touché des habitants de notre commune.

Les centres bourg de Sainte Suzanne et de Chammes sont en zone 30

Force est de constater qu'ils sont souvent à l'origine d'imprudences dues au stationnement anarchique, à l'alcoolémie, à la prise de stupéfiants, mais surtout au non respect des limitations de vitesse.

Sur le contournement de Sainte-Suzanne, de nombreuses personnes ont oublié que la vitesse est limitée à 70km/heure. En centre bourg de Sainte-Suzanne les zones 30km/heure sont très mal respectées en particulier rue de Montsûrs et rue du Camp des Anglais.

Mais le secteur le plus problématique reste la descente de la D125 rue de la Rivière zone à 50km/h, le pont de la Saugère zone à 30km/heure, le carrefour de la route de Chammes zone à 50km/h.

Face à ces incivilités répétées au mépris du code de la route et de la sécurité de tous, la municipalité a demandé un renforcement des contrôles de vitesse par la gendarmerie. Les premiers viennent d'avoir lieu et s'avèrent nécessaires au regard des verbalisations opérées dans ce secteur dont récemment un automobiliste contrôlé à **121 km/heure** !!!



Soutenons nos commerçants : Local professionnel à louer

Vous recherchez un local pour y installer bureaux ou showroom, cet ensemble de plus de 170 m² pourrait vous intéresser !

DESRIPTIF : 1 pièce principale de 92 m² avec vitrine (showroom / accueil / salle de réunion / open space...); 5 bureaux de 11 m² à 19 m² ouvrant tous sur la pièce principale; sanitaires et coin cuisine.

L'ensemble est en très bon état, spacieux, aéré et lumineux. Parking facile (10 voitures environ) dans un terrain clôturé par portail. Petite zone de stockage extérieure possible. Possibilité de sous-traiter le déchargement auprès de l'entreprise mitoyenne.

LOCALISATION : Ce local est attenant à un magasin de matériaux, en contrebas du village de Sainte-Suzanne-et-Chammes. Accessibilité facile par l'A81 et excellente visibilité de la route départementale.

Adresse : La Rivière, 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes, contact : 06 16 75 71 14/ Contact53@pourbricolermalin.com

Vie de la Commune : Une camélésiennaise mise à l'honneur



Remise de la médaille de Juste parmi les Nations à Robert Cartier petit-fils de Joséphine Maréchal par Delphine Gamburg ministre conseiller auprès de l'ambassade d'Israël

Le Dimanche 7 août à 14h30 près de deux cents personnes étaient réunies salle des fêtes Adrien Hardouin à Chammes pour la cérémonie de remise de la médaille de **Juste parmi les Nations** à madame Joséphine Maréchal, ancienne habitante de Chammes.

Une cérémonie d'une très forte émotion lors de laquelle il fut rappelé les actes de courage et de bravoure dont fit preuve Joséphine Maréchal durant la guerre « **Alors qu'elle travaillait comme journalière et couturière pour élever ses trois enfants, en juillet 1942 au moment des rafles parisiennes du Vel d'Hiv, elle accueillit chez elle des enfants et leurs parents persécutés pour la seule raison d'être nés juifs. Ils trouvèrent refuge dans sa maison au Pâtis Beauvais à Chammes. Cet été-là, sont arrivés chez Joséphine Maréchal, les parents Szman avec leur fils Léon et leur fille Dora, Madame Ita Rochow et sa fille Madeleine, les orphelins Michel Kleinbaum et sa sœur Rose qui, en arrivant à Chammes, portait encore l'étoile jaune cousue sur son vêtement. Femme courageuse et de fort caractère, Joséphine Maréchal ne se laissa pas intimider, quand en 1943, les gendarmes vinrent chez elle arrêter ses « locataires clandestins ». En toute hâte et en pleine nuit, elle les fit évacuer dans la vachère de son voisin, monsieur Sauvage qui avec l'aide de monsieur Plumus, les conduisirent dans une ferme isolée de la forêt de Livet. Si les adolescents travaillaient chez des artisans du bourg et dans les fermes aux alentours, les adultes, eux, restèrent cachés dans le grenier jusqu'au 7 août 1944. Tous sont retournés à Paris après la libération ».**

Une cérémonie qui représente un an de préparation et plusieurs mois pour retrouver les descendants des trois familles sauvées par Mme Joséphine Maréchal. En ce 7 août 2022, soit 80 ans après les événements, tous les représentants des familles étaient là, certains avaient fait le déplacement depuis les Etats-Unis. Étaient également présents les descendants de Joséphine Maréchal avec son petit-fils Robert Cartier à qui fut remis la médaille et le diplôme de Juste parmi les Nations, les descendants des familles Plumus, Sauvage, Dufour et Baudet qui aidèrent Joséphine Maréchal dans le sauvetage des enfants et parents juifs.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame la Ministre conseillère auprès de l'ambassade d'Israël, Monsieur le Sous-préfet, les représentants des autorités civiles, militaires, en particulier la Gendarmerie qui nous a aidés et soutenus dans la préparation de cette manifestation, Madame Marie Cécile Morice Vice-présidente qui représentait la Communauté des Coëvrons, les représentants des associations de la mémoire, de la résistance et de la déportation et de nombreux élus de l'équipe municipale.

La cérémonie était animée par Catherine et Roland Korenbaun, représentants Grand Ouest du Comité français pour Yad Vashem qui coordonne et contribue à faire reconnaître des Justes parmi les Nations et à faire perdurer leur mémoire.

Ont également participé à cette cérémonie le violoncelliste Frédéric Borsarello, l'association Mayenne WW2 avec Vincent Orrière, les Ateliers d'Histoire de la Charnie avec Frédéric Baudry, la chorale du Chœur de la Cité, l'Harmonie de Sainte-Suzanne-et-Chammes et les élèves et professeurs du Collège Paul Langevin d'Evron. La cérémonie qui s'est déroulée en présence de plus de deux cents personnes s'est terminée autour d'un verre de l'amitié durant lequel les descendants des familles juives, des familles françaises et le public présent ont pu échanger sur l'incroyable histoire méconnue de cette camélésiennaise, Joséphine Maréchal qui, par son courage et au péril de sa vie, a réalisé un des plus beaux gestes qui soit, sauver d'autres vies.



Alain Wajman fils de Madeleine Rochow montrant l'étoile jaune de sa mère



Une salle des fêtes comble



Été 1943 enfant juifs et camélésiens à Saulges

Vie associative : les jeux d'antan de Médiéville 53



Tout a commencé à 10h00 le matin, les bénévoles s'étaient donné rendez-vous à la porte du local "Médiéville". Heureusement Loïc avait sa camionnette et nous avons pu charger tous les barnums dont nous avons besoin pour l'installation de cette journée. Les allées et venues entre le parc de la Butte-Verte et le local n'ont pas cessé de la matinée.

Tous s'affairaient à monter les barnums, la buvette et installer les jeux en vue de l'ouverture au public à 14h00.

L'installation fut terminée à 13h00, trois heures de travail ont été nécessaires.

Il était temps d'allumer le barbecue pour faire cuire les saucisses, il ne restait plus qu'une heure avant l'ouverture au public.

Pendant que les saucisses cuisaient, sous l'œil attentif de Loïc, les autres bénévoles sortaient ce que chacun avait apporté pour manger ensemble et passer un bon moment, des entrées diverses et variées et le fameux fraisier d'Aline.



Après un petit apéritif rapide, le repas s'est également déroulé rapidement, le temps était compté et déjà des personnes s'accumulaient à la porte, impatientes de pouvoir entrer pour jouer. À 14h, ouverture des portes, un flot de visiteurs est entré dans le parc, ce flot n'a pas cessé de l'après-midi.

Chaque stand était installé à l'ombre des grands arbres du parc, les bénévoles étaient submergés par le public très nombreux à faire la queue à leur stand en attendant leur tour pour tester tous les jeux qui leur étaient proposés.

Les enfants couraient de jeu en jeu pour avoir le plus de tickets possible afin de les échanger contre des lots que nos nombreux sponsors, 19 au total, nous avaient offert.

Une nouveauté cette année, Gérard, nous a proposé d'installer deux chevaux à bascule pour apporter un plus à cette journée de distraction.



Vie associative : les jeux d'antan de Médiéville 53 (suite)



Deux nouveaux jeux étaient proposés cette année, Jacques avait apporté son jeu appelé le Cornhole, un autre jeu avait été fabriqué pour l'occasion, une pyramide qu'il faut déplacer en respectant des règles qui compliquent un petit peu son déplacement.

Un public fourni est venu tout l'après-midi s'exercer aux 15 jeux divers et variés qui leur étaient proposés. Les courses de garçons de café, les courses en sac se sont succédé tout l'après-midi, enfants et adultes, chacun prenant plaisir à participer.

Ces courses étaient entrecoupées du défi du tir à la corde, qui rencontre chaque année un franc succès. Des équipes d'une dizaine de personnes, enfants et adultes, s'affrontaient dans cette discipline qui était une discipline aux jeux olympiques de 1900.

L'après-midi s'est déroulé tranquillement, sous un soleil de plomb, le parc grouillait de partout, les enfants se relayaient à la banque des lots pour venir échanger leurs tickets contre un lot de leur choix en fonction du nombre de tickets.

À 18h15, l'animateur annonçait à la foule encore restante que les bénévoles souhaitent maintenant commencer à ranger et qu'il était temps pour chacun de



terminer le défi en cours et de partir, pour que les bénévoles démontent et rangent tout le matériel, pour ne pas finir trop tard.

Le démontage va plus vite que le montage, à 19h30, tout était redevenu normal dans le parc de la Butte-Verte, il n'y avait plus de trace de l'animation.

Les bénévoles se sont quittés après un dernier verre de l'amitié, tout en faisant le bilan de cette journée qui restera une belle réussite.

Une journée qui a atteint son objectif en faisant venir un grand nombre de personnes et les retenir tout l'après-midi dans la cité.

Un grand merci aux bénévoles qui ont permis d'organiser cette animation, ils ont passé la journée entière à monter, tenir et démonter les différents jeux.



Vie associative : démonstration et initiation à la danse country de Médiéville 53



Le 22 juillet dernier une démonstration et une initiation de danse country étaient proposées sur la place Hubert II de Beaumont.

Il avait été installé, pour l'occasion, un parquet et une scène pour faciliter les pas de danse. Cornélia et Bernard ont installé, sous la pluie, le matériel nécessaire pour cette démonstration. Une fois l'installation terminée, la pluie a cessé également et tout pouvait commencer dans de bonnes conditions.

Rapidement le parquet a été envahi par les amateurs qui se sont exercés à la danse country, sous l'impulsion et les conseils de Cornélia, pendant que d'autres curieux s'installaient autour du parquet et aux terrasses des cafés de la place.

Cette démonstration s'est terminée, comme prévu, vers 22 heures, l'objectif d'animer la place et donner envie à tous de

pratiquer ce style de danse était atteint. Cette soirée a rencontré un franc succès, elle était organisée par la section des commerçants de l'association Médiéville 53. Nous remercions la commune qui nous a installé la scène et prêté le parquet pour cette manifestation. Merci aux bénévoles qui sont venus monter et démonter le matériel nécessaire pour la bonne organisation de cette soirée.

Soutenons nos commerçants : Pour Bricoler Malin 53

Avez-vous eu la curiosité d'aller découvrir le nouveau magasin de matériaux de Sainte-Suzanne-et-Chammes ? Et qu'est-ce qui le différencie d'un autre magasin de matériaux ?

Depuis de nombreuses années déjà, Harold s'était rendu compte, par sa propre expérience de client des grandes surfaces de bricolage comme par son métier de commercial dans le bois, qu'il manquait deux éléments très importants dans ces commerces : la maîtrise des produits par les vendeurs et le temps à consacrer à la clientèle. En effet, bien souvent lorsque vous allez dans un magasin de matériaux, le vendeur n'a que quelques minutes à vous accorder pour vous indiquer où est le produit que vous cherchez dans le rayon, mais ne pourra pas répondre à vos questions ou passer un peu de temps avec vous à la recherche du bon produit pour votre projet.

C'est donc de cette façon, il y a 10 ans dans le Nord, que le concept Pour Bricoler Malin est né, celui d'un magasin « à l'ancienne », une entreprise familiale à mi-chemin entre le négoce de matériaux et la quincaillerie de nos grands-parents, un dépôt où le vendeur est là pour accueillir, orienter, aider à charger et conseiller si nécessaire. Puis, au fil du temps et de rencontres de personnes qui partageaient cette même conception de ce que doit être un magasin de matériaux de proximité, et qui étaient en plein tournant de leur vie professionnelle, le petit magasin du Nord est devenu un réseau de franchises présent dans plusieurs régions françaises, dont la 6^{ème} adresse a ouvert ses portes au mois d'avril 2022 dans notre beau village de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Mais pourquoi à Sainte-Suzanne-et-Chammes ?

« C'est un coup de cœur ! » affirme Harold « Cela faisait quelques temps déjà que nous étions à la recherche d'un bâtiment sur un secteur couvrant Normandie, Pays-de-Loire et Bretagne, et c'est un peu par hasard que je suis tombé sur cette annonce ». Lorsqu'ils visitent le local, Harold et son épouse et associée Cécile sont immédiatement convaincus : le lieu est idéal, le bâtiment correspond en tous points à leurs besoins...

Aussitôt, ils contactent Bertrand, un ami de longue date, et lui parlent de ce projet. Bertrand est enthousiasmé, cela fait quelques années qu'il envisage de créer une franchise Pour Bricoler Malin, et cette opportunité est à saisir ! Lorsqu'il arrive la première fois sur Sainte-Suzanne au printemps 2022, Bertrand réalise alors qu'il a fait le bon choix : cette région est superbe, et il est aussitôt très bien accueilli. Désormais, Bertrand vous accueille au magasin du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Il vous propose des matériaux tels que : bois pour l'extérieur (terrasse, bardage, clôture, bois d'ossature...), mais également tôles (bac acier, imitation tuiles...), grillage à moutons et clôture électrique pour les pâtures. Pour l'intérieur, le magasin dispose d'un rayon moulures ainsi que d'un superbe parquet en chêne massif français. Un peu de visserie et de la quincaillerie complète l'offre pour répondre au mieux à vos besoins.

Tous ces matériaux ont été choisis avec soin auprès de fournisseurs de confiance avec lesquels le réseau Pour Bricoler Malin travaille depuis de longues années.

[Contact53@pourbricolermalin.com](mailto>Contact53@pourbricolermalin.com) Retrouvez les matériaux et leurs tarifs sur : <https://pbm53.pourbricolermalin.com>



Pour Bricoler Malin 53 au 50 route de l'Erve à Sainte-Suzanne (anciens locaux des Ateliers du Conquérant au hameau de La Rivière)

Vie de la commune : une famille de champion à Chammes.

Anaïs Cadieu âgée de 17 ans

Elle débute la pratique de l'haltérophilie en septembre 2018 où elle participe à son premier trophée national des U13 en moins de 64 kg avec 39 kg à l'arraché et 49 kg à l'épaulé. Elle décroche la médaille d'argent en Bretagne à Plouhinec.

En 2019 elle entre dans le collectif des équipes de la ligue, elle passe en U15 et se sélectionne au championnat de France Elite à la Ferté-Milon en moins de 59 kg avec 51 kg à l'arraché et 57 kg à l'épaulé. Elle décroche la médaille d'argent.

En 2020, malgré la pandémie, Anaïs ne baisse pas les bras (entraînement dans les garages en individuel et en visio), puis mise en place des entraînements sous le foirail des Grands Prés en février 2021 où par moment il faisait froid mais Anaïs était toujours présente.

En octobre 2021 elle participe au championnat de France à Istres U17 moins de 59 kg. Elle remporte la médaille d'argent avec 48kg à l'arraché et 63 kg à l'épaulé jeté. Sans interruption elle enchaine la saison 2022, participe au championnat de France des ligues qui a eu lieu à St Marcelin.

En juin 2022 elle participe au championnat de France à Figeac en U17 catégorie moins de 59 kg avec 53 kg à l'arraché et 71 kg à l'épaulé ou elle décroche la médaille d'argent. Anaïs est rentrée dans le collectif « France avenir 2028 ».



Clément Cadieu âgé de 20 ans.

Il débute la pratique de l'haltérophilie en février 2017 où il participe en juin au Grand Prix Fédéral à Paris en U15 moins de 50 kg. Il termine 2^{ème} (avec 41 kg à l'arraché et 53 kg à l'épaulé jeté).

En 2018 il progresse et rentre dans le collectif des équipes de la ligue. Il participe au championnat de France par équipe à Évron. Cette année là il participe, de nouveau, également au Grand Prix Fédéral à Istres en U15 moins de 55 kg où il termine 1^{er} (avec 60 kg à l'arraché et 71 kg à l'épaulé jeté).

En 2019 il se sélectionne au championnat de France U17 à la Ferté-Milon en moins de 55 kg où il réalise un sans faute à l'arraché avec 72 kg. Il prend la tête du concours. Malheureusement à l'épaulé-jeté il échoue à trois reprises au jeté et se retrouve non classé (dans le jargon haltérophile on appelle ça un zéro).

En 2020, malgré la pandémie, Clément ne baisse pas les bras lui aussi réalise des entraînements dans les garages en individuel et en visio, il poursuit ensuite avec la mise en place d'entraînements sous le foirail des Grands Prés en février 2021 où par moment il faisait froid mais Clément était toujours présent. Il entend le message que « le travail finit toujours par payer ».

En octobre 2021 il participe au championnat de France à Istres en U20 moins de 55 kg. Il remporte la médaille de bronze avec 78 kg à l'arraché et 93 kg à l'épaulé jeté. Sans interruption il enchaine la saison 2022 où il devient titulaire de l'équipe nationale 2, participe au championnat de France des Ligues, qui a eu lieu à St Marcelin et en juin il devient champion de France U20 en moins de 55 kg avec 80 kg à l'arraché et 99 kg à l'épaulé jeté, nouveau record de France de la catégorie.

Au premier septembre, Clément devient sénior, il va, par son long parcours d'expériences, continuer à compter dans le monde de l'haltérophilie. Clément en juin 2022 a été élu sportif de l'année de la ville d'Évron.

Ils sont licenciés aux CA EVRON HM 53, le papa Franck Cadieu est devenu arbitre national cette saison.

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS

DAVOUST DÉCORS

02 43 01 44 17

12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

An advertisement for Davoust Décors. It features a central illustration of a paintbrush with orange paint and a paint can with green paint. The text is arranged around and below the illustration, listing services like painting and facade renovation, and providing contact information.

5 rue des grands jardins
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES
0243697359 / 0611325801
16 place Ambroise de Loré

HARNOIS JM / Valerie
TRAITEUR

jm-harnois@orange.fr

la cabane

An advertisement for la cabane. It features a central illustration of a tomato, some basil leaves, and a spoon with a small amount of food. The text provides the address, phone numbers, and the name of the chef, JM Harnois.

TAXI TAXIS & MINIBUS LAMY
A.S.T.S. sarl

02 43 01 47 68

ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

AMBULANCES & VSL LAMY
A.S.T.S. sarl

ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES

02 43 01 40 01

Tous transports assis ou allongé
Agrément N°531272010 - Sarl au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

An advertisement for Taxi and Ambulances Lamy. It features a large 'TAXI' sign and a medical symbol (Rod of Asclepius). The text provides contact information, address, and services offered, including taxis and ambulances.

Le samedi 17 et le dimanche 18 septembre notre commune renouera avec les Journées Européennes du Patrimoine lors desquelles comme chaque année vous pourrez découvrir ou redécouvrir tous les sites et monuments ouverts au public avec le Château de Sainte-Suzanne et son centre d'interprétation de l'architecture du patrimoine, le dolmen des Erves, le camp de Beugy, les églises de Sainte-Suzanne et de Saint-Pierre à Chammes, le Grand Moulin à papier et la Chapelle Saint-Eutrope, .



Pour ces Journées Européennes du Patrimoine en plus de tous ces sites à visiter, la commune vous propose avec le Musée de l'auditoire et l'Art'elier deux rendez-vous particuliers.

Pour le musée de l'auditoire, alors que celui-ci est actuellement fermé pour travaux et renouvellement de son exposition permanente, il ne compte pas rester inactif jusqu'à sa réouverture prévue à l'été 2023. Ainsi, à l'occasion des journées du patrimoine, le musée organise deux visites guidées de 45 minutes pour partir à la découverte de Sainte-Suzanne : Un circuit au cœur de la cité et un circuit sur le Chemin de la Poterne.

Pendant la visite de la Cité, nous déambulerons à travers les rues médiévales et les jardins, nous parcourons, ensemble

plusieurs siècles d'histoire. Vous pourrez découvrir l'emblématique grenier à sel et en apprendre plus sur les remparts qui encerclent la cité. Laissez-vous également conter le siège de la cité par Guillaume le Conquérant et laissez-vous révéler les anecdotes qui font la richesse de la cité. Cette visite est proposée à 14h00 et 16h00 le samedi et le dimanche.

Nous pourrions aussi parcourir le chemin de la Poterne, tout autour des remparts de Sainte-Suzanne et cette fois-ci, découvrir la cité par l'extérieur. Vous pourrez alors découvrir la Porte de la Poterne, la façade arrière du château et tout le système défensif des murailles de Sainte-Suzanne. Vous pourrez surtout venir admirer le panorama et les merveilleux paysages qu'offre la Promenade de la Poterne et ses jardins. Cette visite est proposée à 11h00, 15h00 et 17h00 le samedi et le dimanche.

Nous vous donnons donc rendez-vous dans la cour du musée de l'Auditoire nouvellement restauré (entrée rue Jean de Bueil) pour le départ de ces circuits commentés aux heures indiquées. Nous vous attendons nombreux et espérons que vous partagerez, à l'occasion de ces visites, vos propres anecdotes sur la cité !

Les visites sont gratuites et sans inscription. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.43.01.40.10 ou par mail à servicepatrimoine@ste-suzanne.com



Un deuxième temps fort autour de l'art :

L'Art du moment

Organisé par l'Association d'artisan d'art « L'Art'elier » de Sainte-Suzanne, en collaboration avec le département, la municipalité et l'association Médiéville53.

Un espace de temps limité, vous est ouvert **le samedi 17 et le dimanche 18 septembre 2022 de 10h00 à 19h00** dans l'antre de la cité médiévale de Sainte-Suzanne « **entrée gratuite** », à l'occasion des journées Européennes du Patrimoine.

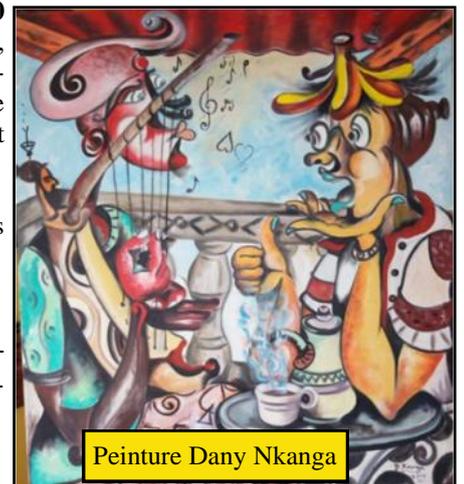
Une découverte d'Art contemporain avec **20 artistes** qui transpirent la matière, bronze, acier, terre, bois, peinture..., sculptures monumentales, Street Art, seront disséminés dans le parc de la Butte-Verte (parc de la mairie) et dans la cour du Château de Sainte-Suzanne.

Ce jour là le patrimoine, les artistes et artisans d'art seront à l'honneur....

Venez découvrir ces œuvres qui ne manqueront pas de vous surprendre et qui j'espère vous permettront d'emprunter le chemin de la réflexion. Où la subjectivité et l'objectivité s'entremêlent pour le plaisir du beau....



Sculpture Caroline Corbeau



Peinture Dany Nkanga

Animations du mois de septembre à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Bibliothèque : à partir du 3 septembre, ouverture le mercredi de 10h30 à 12h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.

Dimanche 04 septembre : 15h00 promenade des moulins rendez-vous office de tourisme.

Samedi 10 septembre : de 14h00 à 19h00 animations et spectacles les Féodales à la Mesnie Clairbois

Dimanche 11 septembre : de 10h00 à 18h00 animations et spectacles les Féodales à la Mesnie Clairbois

Mercredi 14 septembre : Randonnée pédestre FTS au Montaigu

- 14h : Rendez-vous : parking du Montaigu : petite randonnée 8km
- 14h : Rendez-vous : parking du Montaigu : grande randonnée 11km ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage

Samedi 17 septembre : Journée Européenne du Patrimoine

- 14h00 et 16h00 Visite guidée par le musée de l'Auditoire
- 10h00 à 19h00 exposition et animations par l'art'elier *l'Art du moment*, parc de la Butte-verte et le château

Dimanche 18 septembre : Journée Européenne du Patrimoine

- 11h00, 15h00 et 17h00 Visite guidée par le musée de l'Auditoire
- 10h00 à 19h00 exposition et animations par l'art'elier *l'Art du moment*, parc de la Butte-verte et le château

Mercredi 28 septembre : Randonnée pédestre FTS à Bais (rando restaurant)

- 10h : Rendez-vous : parking du plan d'eau : petite randonnée 8km
- 10h : Rendez-vous : parking du plan d'eau : grande randonnée 12km ou rendez-vous à 9h30 parking de covoiturage

Dimanche 2 octobre :

10h30/11h30 16ième ronde automobiles, vieilles voitures. (ACO)

15h: promenade des moulins rendez-vous office de tourisme. (AASS)

Mercredi 12 octobre : Randonnée pédestre FTS à Loufougères

14h00 : Rendez-vous : place de l'église : petite randonnée 8km

14h00 : Rendez-vous : place de l'église : grande randonnée 13km ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage



Programme du mois de septembre du CIAP

• Journée du Patrimoine des enfants : Concert goûter familial

Dans le cadre de la clôture des Rencontres Musicales en Coëvrons 2022, le château de Sainte-Suzanne a le plaisir d'accueillir dans la cour de la forteresse un concert goûter. Animé par le souci de faire connaître la musique de chambre au plus grand nombre, l'ensemble Caravage propose au public ce rendez-vous convivial et familial. Au programme : Cras, Canteloube, Milhaud et Piazzolla. Rafraîchissements, gâteaux et salades de fruits sont proposés à la vente...

Organisé par l'Ensemble Caravage et ses invités

Dimanche 11 septembre à 16h30, cour de la forteresse, entrée libre, renseignements au 06 64 59 96 45 et sur ensemblecaravage.com

• Journées européennes du patrimoine

À l'occasion de la 39^e édition des Journées européennes du patrimoine, l'équipe du château propose à nouveau un programme complet d'animations qui puisse s'adresser au public le plus large : visites commentées de la forteresse et de l'exposition temporaire

« *De châteaux en pressoirs, le patrimoine dévoilé du pays de Lassay* », ateliers jeune public et famille.

Le dimanche à partir de 14h, un riche programme d'animations dédié à l'exposition temporaire est proposé : Démonstration de techniques du patrimoine assurée par des artisans (taille de pierre, torchis, forge...), présentation du travail de la distillation du cidre (alambics) animée par des bouilleurs de crus professionnels, dégustation de boissons à base de produits régionaux (jus de pommes, cidres, poirés) en présence de producteurs. *Samedi 17 et dimanche 18 septembre de 10h à 19h*

• Journée scolaire événement : « Les élèves expérimentent les techniques du patrimoine »

Au cours de cette journée exceptionnelle à destination des classes, les médiateurs formés par les professionnels du patrimoine animeront des stands de présentation et de démonstration autour des techniques suivantes : le vitrail, la taille de pierre, le moulage au sable, la peinture murale, le mortier et le torchis.

Sous la forme d'ateliers pratiques, les élèves pourront ainsi découvrir et expérimenter ces techniques !

En partenariat avec le Pays d'Art et d'histoire Coëvrons-Mayenne. Jeudi 29 septembre de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 16h

Cour de la forteresse, places limitées, sur réservation au 02 43 58 13 00

• « Côté cour, Côté cœur » : Les demeures de Sainte-Suzanne, du château à la cité historique

Depuis la cour de la forteresse jusqu'aux ruelles de la cité, cette déambulation à deux voix invite les visiteurs à découvrir l'envers du décor de certains manoirs ou logis du cœur historique. Derrière les porches qui s'affichent sur la rue, se dissimulent souvent cours et jardins privés et plus largement des architectures qui échappent traditionnellement au regard des passants. Une belle opportunité de plonger dans l'intimité des belles demeures...

En partenariat avec l'association Les Amis de Sainte-Suzanne, dimanche 25 septembre à

15h30, rendez-vous : Cour de la forteresse

Réservations au 02 43 58 13 00, tarif : 2€

Hôtel Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet
4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Notre histoire : le bocage, un patrimoine naturel séculaire

Un couple de visiteurs s'exclamaient en regardant le paysage au niveau du parapet de la Porte du Guichet « Que c'est beau ici, chez nous en Vendée, il n'y a plus de bocage, ils ont tout rasé ». Preuve que la beauté du paysage participe à part entière à l'attrait de la région. Le patrimoine naturel figure désormais en bonne place au côté du patrimoine historique dans l'inventaire des offres touristiques (on pense au succès des randonnées). Contrairement à la Vendée et malheureusement à bien d'autres régions de France qui ont vu leur bocage partiellement ou complètement détruit, nous avons la chance d'avoir su et pu préserver nos paysages de haies, de talus, de fossés et de chemins creux.



Le bocage est apparu au Moyen-âge pour protéger les cultures contre la divagation des animaux. Les haies furent plantées pour garder le bétail à l'intérieur de l'herbage. A partir de la Révolution française et tout au long du XIXème siècle, fermiers et métayers purent acquérir de petites parcelles de terre. Les haies servaient alors à délimiter des propriétés de petites tailles qui se passaient par héritage. A l'époque révolutionnaire, le bocage permit aux Chouans de se cacher, de dresser des embuscades contre les Bleus. Au milieu du XIXème siècle, le développement de l'élevage dans le Bas-Maine a pour conséquence d'intensifier le bocage. Les haies fournissaient de la nourriture aux animaux, donnaient du bois pour se chauffer, fabriquer des outils, des meubles, des sabots, des ustensiles de cuisine. Elles étaient le refuge d'une faune (insectes, passereaux, petits mammifères) et d'une flore qui maintenaient les pollinisateurs et les prédateurs utiles à l'agriculture. Le petit gibier, comme le lapin de garenne et la perdrix, permettait d'améliorer les repas ordinaires. Les haies protégeaient les cultures du vent et du soleil et servaient de zones tampons pour réguler les crues. Après la dernière guerre, l'arrivée des tracteurs et l'agriculture intensive qui exige des parcelles de plus en plus grandes sonnent le glas du bocage. C'est l'époque du remembrement qui subventionne l'abattage des haies encombrantes et laborieuses à entretenir.



La destruction du bocage (on estime que 70% des haies soit 2 millions de kilomètres qui ont disparu en France depuis la fin du XIXème siècle) a entraîné des bouleversements économiques et écologiques irréversibles : inondations, sécheresses, pullulement de nuisibles, dégradation des sols, pollution de l'eau par le ruissellement et l'érosion. Depuis les années 1990/2000, la prise de conscience du désastre écologique a conduit les pouvoirs publics à subventionner la reconstitution des haies bocagères afin de favoriser la biodiversité. Malgré les dispositifs en faveur d'une politique plus raisonnée du milieu naturel, il n'est pas rare de lire dans les journaux que des haies et chênes séculaires ont été sauvagement abattus. On pensait que nos anciens étaient arriérés en s'opposant à la modernité, aujourd'hui on leur donnerait peut-être raison. Le bocage a représenté un progrès agricole, il est le fruit de plusieurs siècles d'observation et d'expériences paysannes pour adapter le paysage aux exigences du climat et du sol.